CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé en date du 1er janvier 2019, il a été constitué une société civile immobilière dénommée « SCI BOSCO » au capital de 24 euros et dont le siège social est situé à Saint-Pierre (97500) 18, rue Boursaint.

Objet : L'acquisiton, l'administration et

l'exploitation, par location ou autrement, de biens immobiliers.

Siège : 18, rue Boursaint à Saint-Pierre

(97500).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

au registre du commerce et des sociétés.

Apports : 24,00 euros.

Capital social : 24, 00 euros divisés en 120 parts de

0.20 euro chacune.

Gérants : M. Yann Beaupertuis demeurant

23 bis, rue Ange-Gautier à Saint-Pierre (97500) et M^{me} Valérianne Scoffoni demeurant 43, rue Maitre-Georges

Lefèvre à Saint-Pierre (97500).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Pierre-et-Miquelon